

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 11 (1901)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Vingt-troisième Assemblée générale, tenue à la Chaux-de-Fonds le samedi 13 septembre 1902.

La séance a lieu dans l'amphithéâtre du collège primaire; elle est ouverte à 2 1/2 heures sous la présidence de M. P.-Ch. Strœhlin. Vingt-cinq membres présents.

M. Cahorn, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale; ce rapport est aussitôt adopté.

L'assemblée procède ensuite à la réception des candidats suivants : MM. Arthur-Alfred WUILLEUMIER, commis (présenté par MM. Perrochet et Strœhlin), VIELLE-SCHILT, négociant (présenté par MM. Michaud et Strœhlin), Charles GUERRY, négociant (présenté par MM. Michaud et Strœhlin), tous trois à la Chaux-de-Fonds, et Ulysse JACOT, graveur-estampeur, au Locle (présenté par MM. Michaud et Strœhlin).

Le président présente son rapport sur la marche de la Société pendant l'exercice écoulé; le rapport du trésorier (lu par M. Grossmann) et celui des vérificateurs des comptes (présenté par M. Bally) sont également adoptés, de même que le compte rendu de la bibliothèque et des collections (présenté par M. Cailler).

L'assemblée maintient le chiffre de 10 francs pour la cotisation annuelle.

Aucun canton ne se mettant sur les rangs pour devenir le « Vorort » de la Société, Genève conservera cet honneur pour une nouvelle période de trois années; M. Wavre, toutefois, appuyé par M. Strœhlin, souhaite que la question soit examinée sérieusement par les membres des autres cantons.

Le nouveau comité, nommé par acclamations, est composé comme suit : MM. P.-Ch. STRÆHLIN, président ; D^r LADÉ, vice-président ; Th. GROSSMANN, trésorier ; Henri CAILLER, bibliothécaire ; Henri JARRYS, secrétaire ; D^r Eugène DEMOLE, ancien président, et Auguste CAHORN, assesseurs.

MM. Georges GALLET et Charles EMERY sont nommés vérificateurs des comptes.

Le choix du lieu de la prochaine assemblée est laissé au comité, avec une proposition de M. Iklé en faveur de Saint-Gall.

Personne ne présentant de propositions, la partie administrative est terminée, puis M. G. Gallet lit une notice, destinée au *Musée neuchâtelois* et illustrée de planches, sur le graveur J.-P. Droz (1746-1823), administrateur général de la Monnaie à Paris en 1799 et conservateur de la Monnaie impériale jusqu'en 1814¹. Cette biographie est suivie de quelques mots sur son fils et sur son petit-fils, le premier sculpteur et le second homme de lettres. La liste complète des médailles gravées par Droz termine ce travail fort intéressant.

M. Michaud présente ensuite une étude sur Jean-Jacques Perret-Gentil, graveur neuchâtelois assez peu connu, qui habita la Chaux-de-Fonds et le Locle et a laissé des traces de son séjour à Paris en 1789. M. Michaud donne des détails sur la façon dont Perret-Gentil travaillait et présente le moule en laiton, composé de deux pièces reliées par une virole, ayant servi à couler la médaille du retour au pouvoir du ministre des finances Necker, de nationalité genevoise ; ce moule retrouvé par M. P. Stræhlin à Paris, renferme encore une épreuve non retouchée de la médaille. L'auteur décrit et présente l'ensemble des œuvres de J.-J. Perret-Gentil : Mort de Frédéric I^{er} et avènement de Frédéric II ; la médaille dite « des Serments réciproques » (1786) ; Samuel Monvers, châtelain du Val-de-Travers, médaille satirique pour les Patriotes neuchâtelois ; la rentrée de Necker au pouvoir (1789) et Louis XVI, restaurateur de la Liberté française².

La suite des communications est renvoyée après le banquet et les membres se rendent au Musée sous la conduite de M. Perrochet.

Après le banquet, dans la salle des Armes-Réunies, M. Perrochet

¹ Voyez le compte rendu de cette note, t. XI, p. 513.

² Nous donnerons dans le prochain volume de la *Revue*, un compte rendu détaillé de cet important travail, qui vient de paraître dans le *Musée neuchâtelois*.

souhaite la bienvenue aux participants au nom du Conseil communal et M. Strœhlin remercie MM. Michaud, Perrochet et Gallet pour leur aimable réception. MM. Wavre, Gallet et Baur font circuler des pièces intéressantes pendant que M. Strœhlin développe un mémoire sur la meilleure organisation à donner à un musée numismatique. L'auteur, partant de ce principe qu'un musée doit être un moyen d'études et d'éducation du public, commence par énumérer de quoi doit se composer un cabinet numismatique : 1° les monnaies réelles ou fiduciaires ; 2° les médailles ; 3° les poids monétaires et dénéréaux ; 4° les jetons à compter ; 5° les instruments monétaires ; 6° les dessins, estampes, etc., auxquels on peut adjoindre les poids en général, la glyptique, la sigillographie, l'héraldique, les plaquettes gravées et projets d'orfèvrerie, ainsi qu'une bibliothèque spéciale de travail. Il expose ensuite la façon de classer les collections, l'arrangement des salles, la rédaction de guides ou catalogues, l'emploi des subventions et l'utilisation des doublets. Cette communication donne lieu à un échange de vues sur la manière de classer les trouvailles (M. de Molin). La description d'une nouvelle vitrine permettant de voir les deux faces des pièces, employée à la Haye, est faite par M. P. Bordeaux. Ce dernier et M. de Molin parlent encore des mesures à prendre pour l'ouverture et l'éclairage des musées le soir. M. Lehr donne des détails sur des empreintes en papier mince frotté de plombagine et faites au moyen d'une presse à copier. Enfin, M. Wavre émet le désir que le travail de M. Strœhlin soit publié et envoyé aux autorités compétentes. Pendant ces diverses communications, M. Grossmann distribue aux membres présents le jeton officiel de cette assemblée, à l'effigie de J.-P. Droz, œuvre de nos collègues MM. Huguenin frères, au Locle.



Nous donnons ci-contre la reproduction agrandie de l'avvers de ce beau jeton fort bien interprété en style de l'époque, par M. H. Huguenin, fils, ancien élève de l'école des Arts industriels de Genève.

H. JARRYS, *secrétaire*.



Le lendemain, les membres se sont rendus au Locle, où ils ont visité les ateliers de gravure de MM. Huguenin frères; ces messieurs ont fait à leurs collègues le meilleur accueil et leur ont offert un jeton frappé à l'occasion de cette visite¹.

Nous reproduisons ici, grâce à l'obligeance de nos collègues, la vue

¹ Voy. *Médailles nouvelles*, n° 793, t. XI, p. 489.

extérieure de cet établissement et sur les planches XIX-XXIII l'intérieur des différents ateliers. MM. Huguenin frères s'occupent, en dehors de la fabrication des médailles, de la décoration complète de la montre — gravure, émaillage et estampage — et frappent en outre de nombreuses pièces d'orfèvrerie.

En ce qui concerne l'art de la médaille, la maison Huguenin frères est des mieux outillées et installée avec les derniers perfectionnements.

On visita d'abord la fonderie, où les métaux se préparent et se laminent et où les médailles retourneront plus tard pour les recuites entre chaque frappe. De là les visiteurs passent aux ateliers de mécanique où se fabriquent les blocs d'acier servant à recevoir l'empreinte et où se tournent les viroles et frettes servant à les fixer aux presses monétaires et balanciers mécaniques. L'atelier de reproduction renfermant les pantographes servant à réduire les modelages faits par les artistes de la maison, est une des parties les plus curieuses de l'installation. Ces machines sont d'une extrême précision et travaillent si légèrement qu'on peut faire les réductions en se servant d'épreuves en galvanoplastie prises sur le plâtre, et qu'il n'est plus besoin de fonte d'acier ou de bronze, avec retouches ciselées. La réduction terminée, les coins retournent à la fonte pour l'aciérage, puis on procède à l'enfoncement des matrices de frappe. La salle des machines à frapper renferme quatre fortes presses mécaniques pouvant d'un seul coup donner de très forts reliefs. Les pièces d'un modelage plus fort sont recuites et repassent plusieurs fois sous la machine à frapper. Nous voyons ensuite le patinage de la médaille se faire au moyen de bains spéciaux ou s'appliquer à la main pour les objets demandant un éclairage nuancé et un effet plus artistique. Les fonds mats se font avec une machine à sabler. Pour la plupart de leurs médailles artistiques, MM. Huguenin frères ont obtenu de remarquables compositions de patines, supportant l'oxydation de l'air sans se tacher. Nous signalerons comme très réussies la couleur de leur bronze d'art jaune-brun et la patine grisâtre de l'argent et de l'aluminium.

La visite de cette fabrique de médailles nous a fait revenir de bien des préventions que nous avions contre le travail purement mécanique. Les produits créés ainsi par masses énormes et avec une grande rapidité peuvent lutter avec les anciens procédés de frappe au balancier à main.

La visite des ateliers de MM. Huguenin frères s'est terminée dans les

bureaux de l'établissement où les directeurs, unissant l'utile à l'agréable, ont bien voulu offrir une excellente collation à leurs collègues en leur faisant visiter de nombreuses vitrines, renfermant la collection complète des médailles frappées par leurs soins ainsi que les modelages et projets dessinés.

La journée s'est terminée par une excursion au pittoresque lac des Brenets et au Saut du Doubs.

P.-Ch. STRÆHLIN.

Rapport du président sur l'exercice 1901—1902.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Depuis la fondation de notre Société, qui compte de nombreux membres dans les montagnes neuchâteloises, c'est la première fois que nous acceptons l'hospitalité de la Chaux-de-Fonds. Cette ville, ou plutôt le plus grand des villages, comme elle tient à s'appeler, est bien de nature à nous intéresser. Dès sa fondation elle est devenue un centre d'industries artistiques, touchant de près ou de loin aux sciences qui nous sont chères. La maison Bovy y a possédé un important atelier de frappe, d'où sortirent les grandes médailles de Calvin. De dignes successeurs ou concurrents les ont suivis, soit au Locle, soit à la Chaux-de-Fonds. La gravure sur métal a toujours joui dans les montagnes neuchâteloises d'une grande prospérité ; la Chaux-de-Fonds est la patrie des graveurs en médailles J.-P. Droz et H.-F. Brandt, pour ne parler que de ses plus illustres représentants. De nombreux bienfaiteurs, entre autres feu notre collègue Oscar Nicolet, ont enrichi la collection municipale que nous visiterons dans un instant ; en outre, de fort intéressantes séries de médailles, antiquités diverses et œuvres d'art sont possédées par des amateurs éclairés. Tout en cultivant l'antiquité nous saurons apprécier une des plus belles régions de la Suisse, les forêts de sapins et les bords du Doubs.

Je remercie le Conseil communal, représenté à notre assemblée, et nos collègues MM. Gallet, Michaud et Perrochet, qui ont bien voulu organiser la réunion de ce jour et nous accueillir d'une manière aussi cordiale.

La vie de notre Société ne présente pas cette année de faits bien marquants. Le comité s'est occupé activement de notre administration

et a tenu presque chaque mois ses séances ordinaires. — Par suite de la démission d'un des membres du comité, nous avons dû nous répartir entre six les soins de l'administration, jugeant inutile d'appeler un nouveau membre pour une période de quelques mois seulement. Comme toujours, nous avons eu quelques démissions, compensées largement par le nombre des candidatures, qui nous ont amené douze nouveaux collègues. La mort ne nous a malheureusement pas épargnés cette année; il faut enregistrer le décès d'un membre honoraire et de cinq membres actifs. Permettez-moi de consacrer à ces regrettés collègues quelques lignes de ce rapport.

Edmond de Fellenberg-de Bonstetten est mort à Berne, le 10 mai 1902. Il était né à Lausanne, en 1838, où son père était professeur de chimie. Il étudia à Berne, Hofwyl et Freiberg en Saxe, voyagea en Hongrie, puis revint vers 1862 se fixer à Berne. Ingénieur de profession, il consacra toute sa vie à l'étude de la géologie de la Suisse et à l'archéologie préhistorique. Avec Keller, Jahn et Uhlmann dont il était presque le contemporain, il fut l'un de ceux qui firent le plus connaître nos antiquités nationales. Son éducation à la fois pratique et classique le mettait à même de recueillir nos antiquités en levant le plan exact des lieux et de restaurer les objets, elle lui donnait surtout une compétence rare dans la direction des fouilles du terrain. Pendant trente-cinq ans, E. de Fellenberg fut l'âme de l'archéologie bernoise, classant et organisant les musées de géologie, de minéralogie, l'immense dépôt d'archéologie préhistorique et les trouvailles romaines et burgondes. Ces importantes séries, remarquablement mises en valeur par lui, sont connues et estimées des Danois, des Américains, des Anglais et des Français. Elles rendent le Musée préhistorique de Berne célèbre parmi les institutions similaires; elles ne sont ignorées que des seuls Bernois, qui ne vont jamais les visiter. E. de Fellenberg collabora à l'élaboration de la carte géologique de la Suisse, et fut un remarquable ascensionniste et l'un des fondateurs du Club alpin en 1863. Il commença alors à s'intéresser aux trouvailles d'antiquités qui furent découvertes lors des fouilles pour le canal de Nidau à Büren et l'abaissement du niveau du lac de Bienne. Depuis lors, toutes ses études de prédilection se dirigèrent vers ce domaine. Très au courant de l'ethnographie et de la géographie, ce fut lui qui classa les belles séries du Musée bernois, qui se sont considérablement accrues ces dernières années, surtout d'objets africains. Très complaisant, d'une patience inépuisable, de Fellenberg rendit de continuels

services aux archéologues et aux numismatistes suisses en les renseignant sur les fouilles locales. En 1880, il fit frapper une médaille en bronze lacustre dont les flans étaient faits avec le métal recueilli dans les fouilles d'Estavayer, Mörigen et Morat. La gravure de cette médaille est due à feu notre collègue Durussel.— Edmond de Fellenberg était membre honoraire de la Société suisse de numismatique depuis 1882.

Adolphe Weyl, numismatiste berlinois bien connu, a consacré toute sa vie à la numismatique. Né à Berlin, le 6 août 1842, il entra dans la carrière commerciale ; ce fut en 1874 qu'il ouvrit un comptoir de numismatique. Tout jeune, il se mit à collectionner, et forma quelques séries prussiennes intéressantes dont il se sépara plus tard. Vers sa vingtième année le hasard le mit en rapport avec un vieux négociant berlinois, Jules Fonrobert, possesseur d'une immense collection de monnaies et médailles d'Asie, d'Australie, d'Amérique et d'Afrique. D'importantes relations commerciales dans toutes les parties du monde permettaient à Fonrobert d'enrichir facilement ses séries spéciales. Le jeune Weyl, qui avait le goût des langues, put, avec l'aide de Fonrobert, augmenter ses connaissances sous ce rapport. Il devint classificateur et conservateur de la collection de son protecteur, dont il devait opérer plus tard la vente aux enchères. Le catalogue Fonrobert et celui de la vente Henckel (monnaies et médailles prussiennes et histoire de la numismatique), sont les deux principales œuvres de Weyl et restent encore les meilleurs manuels pour ces deux spécialités. Weyl s'occupa toujours avec prédilection des monnaies de l'Orient et de l'Extrême-Orient et de la numismatique américaine. Il a publié environ trois cents catalogues de ventes aux enchères ou à prix marqués, où l'on rencontre la description de nombreuses pièces inédites. Son journal, *Berliner Münzblätter*, qu'il fonda en 1875 et qu'il rédigea jusqu'en 1898, est un recueil précieux, très au courant des nouveautés, publiant d'importants travaux inédits. Il est maintenant dirigé par notre collègue M. E. Bahrfeldt, qui le continue avec distinction. Weyl fut le plus honnête et le plus consciencieux des marchands. Il fut pendant vingt ans à la tête du commerce numismatique berlinois ; comme tel, il sera difficilement remplacé. Sa force de travail était énorme, et il attirait à lui ses collaborateurs par sa jovialité et sa bonne humeur. Il était sans rival en Allemagne, comme expert en médailles pour la numismatique asiatique et américaine, qu'il connaissait à fond. Nos relations ont commencé, il y a bien des années,

lorsque j'étais encore très jeune collectionneur, et ce fut lui qui, en 1879, accueillit mes premiers essais dans son journal. De 1884 à 1887, j'ai eu des rapports journaliers avec lui, en collaborant à plusieurs de ses travaux et catalogues. Ces années d'études faites en commun sont restées pour moi empreintes de bons souvenirs; Weyl m'a beaucoup appris, surtout à travailler sans perdre de temps. Il était membre de notre Société depuis le 15 juillet 1891. Malgré son activité fiévreuse, entièrement accaparée par son journal et ses innombrables catalogues de ventes, il ne put collaborer à nos publications. Il est mort le 16 décembre 1901, après une courte maladie. La fin de sa vie fut attristée par des deuils de famille et des chagrins domestiques.

Léopold Hamburger. Le 12 février 1902, nous avons perdu un excellent collègue, M. Léopold Hamburger, l'un des deux associés de la maison L. et L. Hamburger, à Francfort-s/M., fondée par lui en 1862, à Hanau. Léopold Hamburger était un grand connaisseur, ayant pratiqué la numismatique pendant quarante ans, et ayant vu passer par ses mains des milliers de raretés et de curiosités. Son goût artistique et son flair des contrefaçons était proverbial et ses expertises faisaient loi sans conteste. D'une nature timide et froide, Léopold Hamburger était un savant et un grand travailleur; en dehors de ses occupations commerciales, il cultivait notre science avec amour. Il laisse une remarquable collection de monnaies de la Palestine et a publié deux importants travaux sur cette matière: *Le monnayage d'argent de la révolte des Israélites contre les Romains, d'après la trouvaille de Chebron*, publié à Berlin en 1892, et *les Ateliers monétaires de Nicopolis et Emmaüs en Palestine* (Francfort-s/M., 1900). Hamburger était âgé de soixante-sept ans. Avant de s'occuper de numismatique, il avait tenu un comptoir de minéralogie. La maison Hamburger continue à être dirigée par M. Leo Hamburger, le plus voyageur de tous nos collègues, que nous sommes heureux de voir souvent dans nos régions et qui est la providence des collectionneurs de raretés.

Charles Rigaud, figure genevoise bien connue de tous les amateurs et artistes genevois, s'est éteint subitement le 28 juin 1902 à Évian-les-Bains. Député au Grand Conseil, maire de la commune de Bellevue (Genève), lieutenant-colonel de l'armée fédérale, membre de toutes les sociétés littéraires, historiques et artistiques du pays, Charles Rigaud s'intéressait à tout. Possesseur d'une belle fortune et héritier des traditions et des goûts de son père, le syndic Rigaud, il

compléta de remarquables portefeuilles de gravures et de dessins de l'école genevoise. Sa bibliothèque était aussi très complète pour tout ce qui touchait au passé de sa ville natale. Sans s'intéresser spécialement à la numismatique, il fut un de nos meilleurs collègues, encourageant notre Société dans ses études, et cherchant à la faire connaître. Rigaud a fait don à la Bibliothèque de la ville de Genève de sa belle collection d'estampes et dessins genevois commencée par son père. Elle renferme des aquarelles de tous nos maîtres genevois et des épreuves superbes de conservation. Les visiteurs de l'exposition nationale de 1896 ont pu en apprécier une partie.

Émile Dunant. Vous êtes encore tous sans doute sous la terrible impression que nous causa la mort de notre ami, survenue le 22 août 1902, pendant une course sur les flancs du Mont-Pleureur en Valais. Né en 1871, il avait fait d'excellentes études historiques qu'il termina à Zurich sous la direction de nos meilleurs historiens suisses, feu Georges de Wyss et MM. Rahn et Meyer von Knonau. Rentré à Genève, il se consacra surtout à des publications d'histoire suisse et devint le collaborateur, puis le successeur du regretté Dr Gosse, comme conservateur de nos musées d'archéologie et d'épigraphie. Ses goûts le portaient surtout vers les recherches d'archives pour l'histoire suisse moderne et vers l'archéologie romaine, où il acquit rapidement une certaine compétence. Parmi ses meilleurs travaux archéologiques, citons le *Guide illustré du Musée d'Avenches*, qu'il publia en 1900, et un catalogue critique du Musée épigraphique cantonal genevois, presque complètement terminé et qui, nous l'espérons, sera imprimé prochainement par les soins de l'État de Genève. D'un abord un peu difficile, par suite d'une timidité exagérée due en partie à une surdité assez forte, Dunant était, lorsqu'on le connaissait plus intimement, un collègue charmant et un ami dévoué. Il était membre de notre Société depuis le 21 mars 1894 et s'intéressait beaucoup à nos travaux. Nous avions l'espoir de le voir entrer plus tard dans notre comité, où ses connaissances archéologiques nous auraient été d'un grand secours. Pour se délasser de ses travaux d'archives et de ses études absorbantes, Dunant n'avait d'autre passion que la montagne. La nature alpestre, avec son grand calme et sa poésie, convenait à ce caractère doux et tranquille. Alpiniste expérimenté et très prudent, il aimait toutefois s'aventurer seul dans des endroits présentant quelque danger. Sa vue basse est peut-être une des causes de l'accident qui a causé sa mort. Nous envoyons respec-

tuëusement à sa famille éplorée l'expression de nos sentiments d'affection et de sympathie pour ce douloureux événement.

Adolphe Dreyer-Wengi. Le 13 août 1902, est décédé à Lucerne notre collègue Adolphe Dreyer-Wengi. Né à Fribourg-en-Brisgau en 1861, il se destina à la carrière des hôtels et fit son apprentissage dans différentes villes, entre autres à Genève, Bâle et Londres. Il s'établit définitivement à Lucerne en 1884, où il fut d'abord directeur des restaurants des bateaux à vapeur du lac des Quatre-Cantons, et ensuite du buffet de la nouvelle gare. Dreyer-Wengi, qui venait de recevoir la bourgeoisie de Lucerne, s'intéressa à la vie nationale de sa nouvelle patrie; il se trouva mêlé à toutes les créations et entreprises de ces dernières années. De plus, doué d'un caractère vif et enjoué, d'une grande capacité financière et administrative; il était appelé à remplir un grand rôle dans le développement économique de notre pays. Zélé collectionneur, Dreyer-Wengi s'occupa d'abord des timbres-postes, dont il réunit une belle série, puis, se spécialisant et s'intéressant toujours plus à la Suisse centrale, il se défit d'une collection de numismatique générale pour réunir l'une des plus belles séries de monnaies et médailles lucernoises et de médailles fédérales qui existent. Dernièrement il s'adonna aussi à la recherche des bibelots artistiques, de la céramique et des estampes et vues en couleur. Il était membre de notre Société depuis le 15 août 1896. N'écrivant pas lui-même, il facilita par sa générosité la publication dans notre *Revue* de plusieurs travaux importants.

* * *

Je ne vous parlerai pas de notre bibliothèque et de nos collections, qui vont en augmentant depuis plusieurs années. La consultation de la bibliothèque par nos membres a augmenté d'une façon réjouissante. M. Cailler, notre bibliothécaire, vous en entretiendra dans un instant. L'état financier de notre Société, dont M. Grossmann, notre trésorier, vous présentera le rapport, est assez satisfaisant, à condition que nous soyons très économes dans nos dépenses. Les publications s'en ressentent naturellement, et nous ne pouvons augmenter les frais à ce sujet comme nous le désirerions. Nous avons beaucoup compté l'an dernier sur l'augmentation de la cotisation, pour pouvoir consacrer un budget plus fort aux publications, mais la chose n'ayant pas été ratifiée par l'assemblée, nous avons dû nous restreindre et supprimer une bonne partie des illustrations projetées.

Le tome XI de la *Revue*, actuellement en cours de publication, paraîtra en deux fascicules, dont l'un est déjà fort avancé. Nous vous soumettons ici les épreuves de ces travaux. La partie la plus importante de ce volume sera consacrée à la suite des deux mémoires en cours de publication : *La numismatique de l'évêché de Sion*, par M. de Palézieux, et *l'Inventaire des variétés des monnaies genevoises*, par les membres de la Section genevoise. Nous ne pouvons avancer qu'avec beaucoup de lenteur, par suite du manque de caractères d'imprimerie spéciaux que nous ne possédons qu'en petit nombre, et par les vérifications continuelles des documents et des descriptions avec les collections principales; c'est ce qui explique le retard apporté cette année dans nos publications.

La suite de la bibliographie des membres de la Société paraîtra plus tard comme annexe à la *Revue*. Quelques feuilles sont déjà tirées.

Nous attirons spécialement votre attention sur la campagne contre les faussaires et vendeurs déshonnêtes, que nous avons commencée l'an dernier. C'est avec un grand plaisir que nous nous voyons fortement appuyés dans cette lutte par le Musée national à Zurich, qui continue à signaler les falsifications dans chacun de ses rapports annuels. Nos collègues de l'étranger et les revues numismatiques d'Allemagne et d'Italie nous soutiennent aussi très sérieusement; dernièrement, M. Gneecchi a consacré tout un article à la description de pièces fausses fabriquées en Italie.

La rédaction de la *Revue* s'efforcera aussi d'organiser pour l'an prochain un système de correspondants réguliers parmi les membres de la Suisse et de l'étranger, pour nous tenir au courant des médailles suisses nouvelles, des fouilles, des trouvailles, des accroissements des musées et des publications nouvelles.

L'ordre du jour de notre assemblée étant très chargé, vous me permettrez de renvoyer d'autres considérations à l'impression de mon rapport qui paraîtra à la fin du volume en cours.

En somme, si nous n'avons pas montré cette année une grande activité littéraire, nous pouvons dire que la Société a continué sa marche ascendante et, comme précédemment, nous n'avons à formuler que deux desiderata pour sa bonne marche. Ce sont : 1° le recrutement plus actif de nouveaux membres; et 2° l'augmentation de nos ressources financières, qui sont toujours insuffisantes pour pouvoir donner à nos publications toute l'ampleur désirable.

Genève, 13 septembre 1902.

PAUL-CH. STRÆHLIN, *président*.

NEKROLOG

Adolf Dreyer-Wengi. — Hr. Adolf Dreyer-Wengi, Bahnhof-restaurateur in Luzern, ist soeben plötzlich gestorben, so hallte die Trauerbottschafft in der Mittagsstunde des 13. August durch die Stadt. Trauer und Bestürzung in die Herzen derjenigen senkend, die je mit ihm persönlich verkehrten.

Der verstorbene, so schreibt ein Freund desselben in Nr. 187 des *Vaterland*, war am 4. Mai 1861 in Freiburg in Breisgau geboren. Früh vaterlos geworden, kam er zu Verwandten nach New-York, wo er im Jesuitenkollegium seine erste Bildung erhielt. Später, in seine deutsche Heimat zurückgekehrt, beschloss er sich für das Hotelfach ausbilden zu lassen. Der junge Mann kam dann nach Genf zur Erlernung der französischen Sprache, wo er auch mit seinem spätern Associé Hrn. Ryser bekannt, und in der Folge intim befreundet wurde. In verschiedenen Hotel bekleidete er Vertrauensstellen, so auch in Basel, im Hotel Viktoria. Hier wurde er mit Frl. Wengi, der einzigen Tochter des vorteilhaft bekannten Goldschmieds Wengi bekannt; 1885 führte er sie als seine Braut heim; dieser sehr glücklichen Ehe entsprossen fünf Kinder, die nun gemeinsam mit der trostlosen Mutter das Grab ihres Vaters umstehen.

Ueber die Verdienste um das Verkehrswesen der Stadt Luzern und des Vierwaldstättersees schreibt das *Luzerner Tagblatt* in Nr. 189, vom 15. August, unter anderm : Im Jahre 1884 übernahm der Verstorbene, in Gemeinschaft mit Hrn. Ryser-Hotz, den Betrieb der Restauration auf den Dampfschiffen des Vierwaldstättersees, deren treffliche Führung allseitig bekannt ist. Von da an entwickelte Dreyer eine unermüdliche Tätigkeit im Dienste des Verkehrswesens; mit ausserordentlichem Weitblicke und seltenem Verständnisse wusste er alle jene Momente zu benützen, die für die Entwicklung des Verkehrs von Interesse sein konnten, und was durch die Verkehrskommission, deren hingebendes Mitglied er von ihrem Entstehen an war, in den letzten zehn Jahren in dieser Richtung geleistet worden ist, das ist einem guten Teile ihm zu verdanken.

Mit der Eröffnung des provisorischen Bahnhofs und dann im neuen wurde Dreyer die Führung der Bahnhofrestauration übertragen, und er führte sie in einer Weise, dass das Luzerner Bahnhof-Buffet eines ersten Rufes in der Fremdenwelt geniest und seinem Leiter die Anerkennung nicht nur der Bahnverwaltung, sondern auch des Publikums zu teil wurde. Gegen sein Personal war er liebenswürdig und nach-

sichtig. Noch war um den Bahnhof herum es leer, als in Dreyer der Gedanke reifte an der Ecke, vis-à-vis des Hotel St. Gotthard, ein monumentales Hotel erstehen zu sehen; er kaufte bei der Liquidation des alten Bahnhofterrain, als Hauptinitiant einer Aktiengesellschaft, den Baugrund worauf jetzt das Hotel « Monopol » mit seiner prächtigen Façade steht, die jedenfalls seinem Einflusse zu verdanken ist. Durch diese Baute wurden auch die Nachbarn ermutigt schöne Façaden zu erstellen und so erhielt Luzern in der Pilatusstrasse die schönste Strasse der Central-Schweiz.

Aber nicht nur in dieser Richtung war Dreyer schaffend, sondern weit mehr war sein Sinn und Geist darauf gerichtet für die Fremden, die Luzern besuchen, neue Anziehungspunkte zu schaffen und denselben mehr Unterhaltung und angenehme abwechselnde Zerstreuungen zu bieten; mit diesen Zielen trat der Verstorbene in den Verwaltungsrat des Kursaals ein, und leitete seit Jahren den artistischen Teil desselben, keine mühsame Reisen und Kosten scheuend um weltberühmte Künstler für Vorstellungen zu gewinnen, um so das Etablissement geistig höher zu bringen. Als er sich vor wenigen Wochen zur Aufnahme als Bürger der Stadt Luzern meldete, da konnte man sehen dass die Luzerner seine Verdienste achteten, denn in der selten so stark besuchten Versammlung vom 15. Juni sicherten selbe ihm einstimmig das Bürgerrecht zu; leider konnte der Verstorbene die Sanktion durch den Grossen Rat nicht mehr erleben.

Ungefähr um die Mitte der achtziger Jahre fing Hr. Dreyer an schöne Münzen und Medaillen zu sammeln, ohne auf deren Herkunft zu achten, sah aber bald ein dass ein solches Sammeln zu keinem Ziele führen würde, was ihn vertross. Als nun um eben diese Zeit das Sammeln von Briefmarken sich zum Sporte aufschwung, riss es auch Dreyer mit und man sagt, dass seine Sammlung sich durch selten vollständige Serien tadellos erhaltener Stücke auszeichne.

Zu Anfang der neunziger Jahre kam er wieder zu seiner frühern Neigung zum Aufsuchen von Münzen zurück, zog sich aber eine scharf begrenzte Linie; nämlich nur Münzen und Medaillen des Kantons Luzern und solcher die auf den Kanton sich beziehen oder von luzerner Graveure gestochen wurden, zu sammeln. Er tat dies mit einer Liebe und Hingebung, dass er in wenig Jahren eine der grössten Privatsammlungen von luzerner Münzen und Medaillen besass; doch dabei blieb er nicht stehen, er suchte deren Wert zu erforschen und war redlich bemüht andern Münzfreunden durch vorzeigen seiner Samm-

lung, etc., in ihren Arbeiten behülflich zu sein. Er war seit dem Jahre 1896 Mitglied der Schweiz. numismat. Gesellschaft.

In letzter Zeit legte Dreyer auch eine Sammlung kolorierter tadellos erhaltener Kupfer- und Stahlstichen hervorragender Meister französischer und englischer Herkunft, sowie ältere Porzellanfiguren von Meissen, Frankenthal, Wien, etc., und gute Miniaturmalereien an.

Mögen diese Sammlungen, die Hr. Dreyer mit soviel Mühe und Kosten sich zusammen suchte, einen ebenso hingebenden Nachfolger finden wie er einer war. *R. I. P.* F. H.

Rapport du trésorier sur l'exercice 1901.

MESSIEURS ET CHERS COLÈGUES,

Comme d'habitude, commençons l'examen de notre situation financière en comparant les dépenses et les recettes de l'année en cours avec celles de l'année précédente et constatons avec plaisir que, non seulement cette situation s'est maintenue au niveau de sa devancière, mais qu'elle s'est même sensiblement améliorée, ce qui nous permettra de donner plus d'extension à nos publications.

I. Dépenses	1900	1901
Impressions et illustrations.....	Fr. 1196 55	Fr. 1346 40
Frais généraux	» 412 55	» 345 85
Caisse (solde à payer de l'exercice précédent)..	» 240 75	» — —
Caisse (solde débiteur à nouveau)...	» 870 05	» 2099 35
Total.....	<u>Fr. 2719 90</u>	<u>Fr. 3791 60</u>

II. Recettes	1900	1901
Cotisations annuelles	Fr. 2030 —	Fr. 2040 —
Cotisations uniques.....	» 100 —	» 200 —
Cotisations arriérées.....	» — —	» 40 —
Abonnements à la <i>Revue</i>	» 47 25	» 358 50
Droits d'entrée	» 20 —	» 90 —
Vente de publications	» 47 75	» 96 80
Frappe de médailles.....	» 200 25	» 66 70
Intérêts (Profits et pertes).....	» 274 65	» 29 55
Caisse (solde créiteur ancien)	» — —	» 870 05
Total.....	<u>Fr. 2719 90</u>	<u>Fr. 3791 60</u>

Le solde actif de 2099 fr. 35 est formé d'un dépôt de 143 fr. 95 chez notre banquier, M. H. Boveyron, et de 1955 fr. 40 en caisse. De plus, nous possédons, comme auparavant, un petit fonds de réserve d'environ 800 fr. représenté par six obligations 3 % à lots du canton de Genève à 100 fr., et par deux obligations 3 1/2 % de la commune de Chêne-Bougeries à 100 fr., qui ne figure dans nos comptes annuels que pour les intérêts qu'il produit. Ce fonds de réserve sera même augmenté pendant l'exercice prochain, pour atteindre la somme statutaire qui correspond au nombre des membres ayant payé une cotisation unique de 100 fr.

Revenons maintenant à une question déjà traitée aux deux dernières assemblées générales de Martigny et de Soleure, à savoir l'augmentation de la cotisation annuelle. A la première de ces réunions, il fut voté de la porter de 10 fr. à 12 fr. Cette question n'ayant pas figuré à l'ordre du jour, le comité crut qu'il était préférable de ne rien modifier. A la dernière assemblée, les avis étant de nouveau partagés, et les seuls membres présents ne voulant pas assumer la responsabilité d'une augmentation, décidèrent de soumettre cette question fondamentale à tous les membres en les faisant voter par bulletin, pour savoir s'ils consentaient à fixer la cotisation annuelle à 15 fr. au lieu des 10 fr. perçus jusqu'à présent. Ce vote a été différé momentanément, car nous avons suffisamment de ressources pour les publications fournies à nos membres pendant ces deux dernières années. Votre trésorier s'en réfère à ce sujet au rapport de notre président, que vous venez d'entendre.

La vente de nos anciennes publications, dont la Société possède encore un certain nombre, produit toujours quelques ressources à notre caisse. A ce propos, nous rappelons aux nouveaux membres qui désirent compléter leurs collections de ce genre, que nous leur livrons à des conditions très avantageuses la série complète de la *Revue*, soit pour les tomes I—X; il reste également un certain nombre de *Bulletins* qui méritent aussi une petite place dans la bibliothèque d'un numismate suisse. Pour renseignements, on est prié de s'adresser au bibliothécaire ou au trésorier, qui répondront immédiatement à chaque demande.

Dans notre dernier rapport, nous avons eu le plaisir de signaler deux envois de monnaies et médailles adressés au trésorier pour être utilisés par la Société comme elle l'entendra. Après en avoir gardé les pièces qui pouvaient être classées dans notre médaillier, nous

avons vendu le solde, qui a encore produit la jolie somme de 246 fr. 50. Cette année nous n'avons pas à remercier d'aussi généreux donateurs, mais nous voulons espérer qu'à l'avenir nos membres-collectionneurs se trouvant à la tête de quelques doublets, se souviendront de notre médaillier, qui ne s'augmente que par les dons.

Genève, 30 août 1902.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1901.

MESSIEURS,

A la dernière assemblée, à Soleure, on nous a confié la vérification des comptes de notre Société pour l'exercice 1901. Nous avons pointé les écritures avec soin, avons vérifié les reçus et les pièces à l'appui et en avons constaté la parfaite régularité.

L'actif en espèces de notre Société est pour le 31 décembre 1901 le suivant :

Fr.	143 95	due par M. Henry Boveyron, banquier à Genève ;
»	600 —	six obligations à lots 3 % du canton de Genève ;
»	200 —	deux obligations 3 1/2 % de la commune de Chêne-Bougeries ;
»	1,955 40	Solde en caisse.
Fr.	2,899 35	contre :
»	1,670 05	actif au 31 décembre 1900.
Fr.	1,229 30	amélioration.

Ce bon résultat est dû, d'une part à la bonne direction par notre comité, mais principalement au dévouement avec lequel notre caissier M. Grossmann soigne nos intérêts. Nous vous prions de lui donner décharge en joignant nos sincères remerciements pour les grands services qu'il rend toujours à notre Société.

Schönenwerd et Yverdon, septembre 1902.

Les vérificateurs des comptes,

A. BALLY-HERZOG.

E. HENRIOUD.

Rapport du bibliothécaire.

MESSIEURS,

Au cours des trois années pendant lesquelles j'ai eu, de nouveau, le plaisir et le privilège de l'administrer, notre bibliothèque s'est accrue d'une manière satisfaisante. J'entends par là que les sociétés avec qui nous sommes en relations d'échanges nous ont envoyé très régulièrement leurs publications et que certains de nos membres ne nous oublient jamais dans la distribution de leurs tirages à part ou autres travaux de faible étendue. Qu'ils en soient ici remerciés. Mais pour ce qui concerne les œuvres plus importantes nous n'en recevons guère, bien que votre comité fasse le possible et l'impossible pour faire rédiger par nos sociétaires les plus compétents les comptes rendus scientifiques autant qu'impartiaux de celles qui nous sont adressées.

De là, sur nos rayons des vides regrettables, que votre bibliothécaire déplore plus que d'autres, car il lui est arrivé nombre de fois déjà d'avoir à refuser un ouvrage par la simple raison que nous ne le possédions pas.

Dans ce cas, se souvenant que l'argent est le nerf de la guerre et..... de l'entretien des bibliothèques, il est désolé que notre excellent trésorier ne puisse lui compter, sinon quelques billets de mille, au moins quelques-uns de cent; ils trouveraient immédiatement leur emploi, je puis vous l'assurer. A leur défaut, il faut savoir se contenter de ce que nous avons et être d'autant plus reconnaissants vis-à-vis de ceux qui se montrent généreux envers nous.

Parmi ceux-ci, je vous signalerai d'une manière particulière MM. Fréd. Alvin de Bruxelles, Benj. Betts de New-York, G. Bridel et C^{ie}, éditeurs à Lausanne, Dr Julius Cahn, Dr Fried. Imhoof-Blumer, Ed. von Jenner, Henry Morin-Pons à Lyon, M. de Palézieux, P.-Ch. Strœhlin et C.-F. Trachsel.

Pendant les trois années que nous avons derrière nous, le comité a obtenu l'échange de notre *Revue* avec l'*Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde* et la *Frankfurter Münzzeitung*, ce qui porte le nombre des périodiques que nous recevons à quarante-six, y compris la *Gazette numismatique* (belge), don de son éditeur, M. Ch. Dupriez de Bruxelles, et la *Zeitschrift für Numismatik* que nous devons à la générosité de notre président.

Le chiffre des catalogues de vente qui nous ont été envoyés est relativement élevé; malheureusement les experts négligent le plus souvent — pour ne pas dire toujours — de nous expédier les listes des prix obtenus aux ventes aux enchères. Ce sont cependant ces listes qui donnent aux catalogues toute leur valeur.

Un catalogue bien fait est, pour celui qui sait s'en servir, un instrument de travail au même titre qu'un autre ouvrage. Souvent on trouve dans un catalogue un détail qu'on chercherait vainement ailleurs, voire même la description de pièces inédites; cependant s'il ne nous renseigne pas sur la valeur marchande de telle ou telle pièce qui y est décrite, son intérêt est non pas nul mais bien atténué.

En conséquence, je prie ceux de vous, Messieurs, qui auraient de ces listes de prix et qui ne les utiliseraient pas, de bien vouloir s'en dessaisir à notre profit.

Dans le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter, j'exprimais le regret du peu de consultations que nous avons eues à enregistrer et du petit nombre de volumes utilisés. Nous voyons le même fait se reproduire en 1899-1900, où nous avons quatorze sociétaires empruntant trente-six volumes, et en 1900-1901, où onze sociétaires sortent cinquante-deux volumes. Par contre, en 1901-1902, le nombre des consultants s'élève à dix-neuf ayant demandé le prêt de quatre vingt-seize volumes. Ce dernier chiffre, qui n'est pas encore bien considérable, prouve toutefois que quelques membres commencent à comprendre les avantages que présente notre bibliothèque et se mettent à faire des recherches plus sérieuses que par le passé.

Naturellement cette recrudescence dans l'emploi de notre collection ne va pas sans occasionner passablement de travail supplémentaire à son conservateur. Le moins agréable de tous consiste à réclamer à certains des livres qu'ils détiennent, contre notre règlement, pendant dix ou douze mois.

Plus notre bibliothèque deviendra importante, plus elle sera consultée, plus aussi les frais de son entretien s'élèveront. Pour parer à ces frais, qui proviennent surtout des reliures, notre budget ne prévoit même pas la plus modeste somme. Heureux est votre bibliothécaire lorsqu'il peut obtenir, de temps à autre, un petit subside pour garantir quelques-uns de nos livres contre les avaries produites par l'usage; mais bien plus heureux est-il quand, pour le même but, il reçoit de mains généreuses et qui désirent rester anonymes, un billet de cinquante francs, comme cela lui est arrivé deux années de suite.

Vous apprécierez, Messieurs, cette délicate manière de faire le bien; vous en remercirez, comme je l'ai déjà fait, le généreux anonyme et, pour finir, nous le prierons tous ensemble de se souvenir, le plus souvent possible, que la Société suisse de numismatique, bien que composée de gens qui brassent l'or, l'argent et le bronze, n'est pas riche et que..... les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Vous savez que l'exemple, bon ou mauvais, est contagieux; si quelqu'un de vous se laisse saisir par la contagion, nous nous en réjouissons tous et nous en serons tous reconnaissants.

Je ne voudrais pas abuser davantage de vos instants, je désire toutefois vous entretenir de notre modeste médaillier et établir devant vous le tableau comparatif du mouvement de nos collections pendant les années 1899 à 1902.

Notre médaillier compte treize cent dix-neuf pièces ne comprenant aucune rareté. Deux dons venant de personnes étrangères à la Société sont les faits les plus saillants le concernant. Le premier de ces dons consiste en trois médailles de bronze offertes par M. Gernandt, de Carouge près Genève, et le second en quatre-vingt-trois pièces (monnaies et médailles) offertes par M. le professeur L. Kolly, conservateur du Musée d'antiquités de Théodosie.

Voici maintenant le tableau comparatif du mouvement de nos collections pendant les années 1899 à 1902 :

	Année 1899-1900	Année 1900-1901	Année 1901-1902
Livraisons périodiques	250	211	225
Livres ou brochures non périodiques.	47	28	38
Catalogues	59	122	79
Monnaies	12	59	80
Médailles	10	33	15
Moulages en plâtre	14	1	—
Livres sortis	36	52	96
Emprunteurs	14	11	19
Clichés prêtés à deux personnes....	—	—	27

Je termine ici en vous demandant pardon d'avoir été si long et en souhaitant à la Société une nouvelle période trisannuelle de prospérité et d'activité scientifique, manifestée entre autres par un fort enrichissement de sa bibliothèque et une augmentation des membres la consultant.

Genève, 12 septembre 1902.

H. CAILLER, *bibliothécaire.*

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 7 janvier 1903. — M. J. BLUMER-EGLOFF, à Zurich (présenté par MM. le D^r Ladé et Strœhlin), et LAMUNIERE et SCHÖNENBERGER, graveurs-ciseleurs à Genève (présentés par MM. Strœhlin et Cahorn), sont admis au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 25 février 1903. — M. Charles FONTANELLAZ, à Berne (présenté par MM. le D^r Grunau et Homberg), est reçu membre actif de la Société.

Séance du 25 mars 1903. — Madame veuve SATTLER, à Bâle (présentée par MM. P. Strœhlin et Grossmann), MM. DUVOISIN-WYSSA, négociant à Lausanne (présenté par MM. Künzler et Grossmann), et A. MEYER fils, négociant à Moudon (présenté par MM. Künzler et Grossmann), sont reçus membres actifs de la Société.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de mai à fin décembre 1902¹.

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Blätter für Münzfreunde*, 1902, n^{os} 4—11.

Der Numismatiker, Zeitschrift für numismatischer Sammelwesen, Versteigerungen und Münzkunde, 1^{re} année, 1902, n^o 2.

Frankfurter Münzzeitung, 1902, liv. 16—24; 1903, liv. 25.

Mittheilungen der bayer. numismatischen Gesellschaft, 1902, XXI^e année.

Numismatischer Anzeiger, 1902, liv. 2—8.

Numismatisches Literatur Blatt, n^{os} 124—129.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, t. X, 1902, liv. 114—120; t. XI, 1903, liv. 121—122.

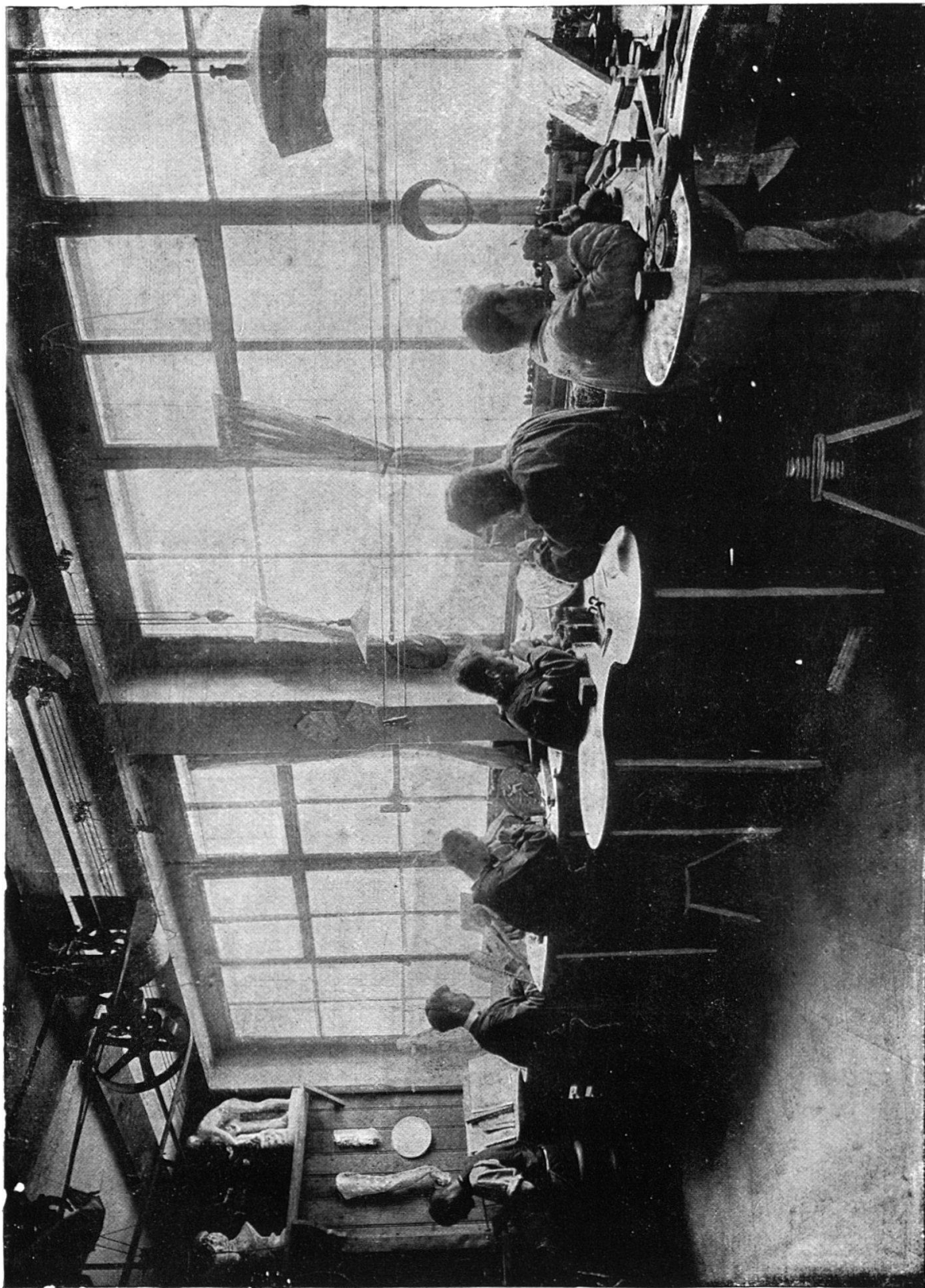
Numismatic Chronicle (the), 1901, liv. III—IV; 1902.

AUTRICHE. *Friedl's illustrirtes Briefmarken Offertenblatt*, liv. 14—17.

(M. Paul-Ch. Strœhlin.)

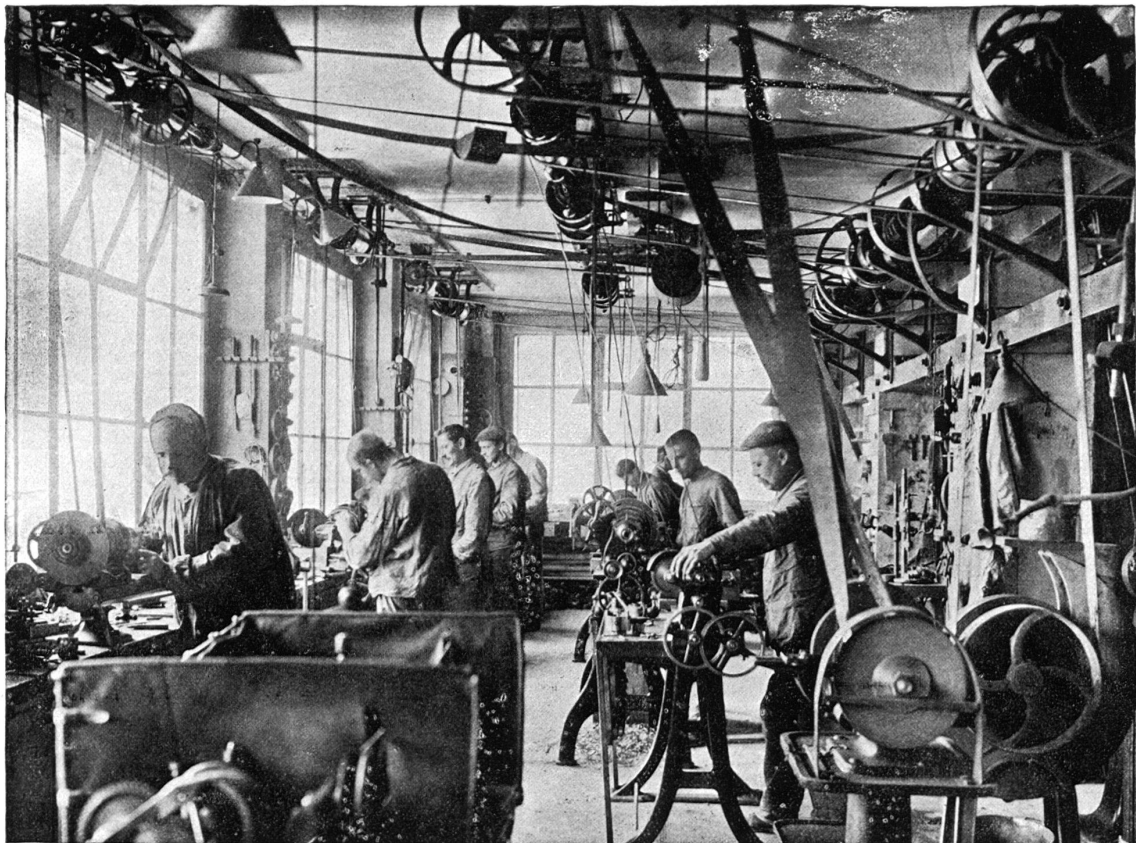
Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », nouv. série, t. XII, 1902, in-4 de 186 p. avec 6 pl. et fig. dans le texte.

¹ Les envois doivent être adressés au local, rue du Commerce, 5, à Genève.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Salle des dessinateurs et modelleurs.



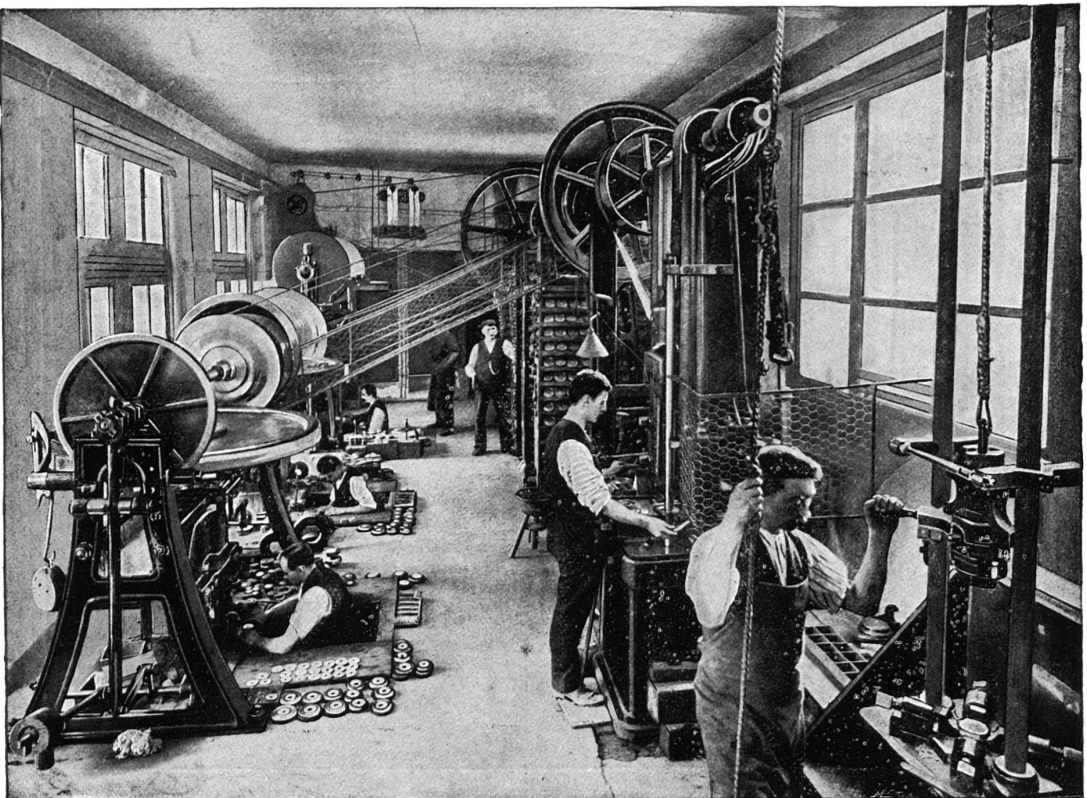
Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Atelier de mécanique



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Atelier des graveurs et machines à graver.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).
Atelier de frappe.



Ateliers de MM. Huguenin frères au Locle (Neuchâtel).

Fonderie, trempe et recuite des aciers.